

5^e ADDITION
AU BREVET D'INVENTION
N° 492.504

XI. — Arquebuserie et artillerie.

N° 20.958

4. — ARMES DIVERSES ET ACCESSOIRES.

Lance-grenade.

M. PLACIDE-MARIUS-AUGUSTE MOUNIER résidant en France (Loire).

(Brevet principal pris le 16 octobre 1916.)

Demandée le 7 février 1917, à 11^h 40^m, à Saint-Étienne.

Délivrée le 30 octobre 1919. — Publiée le 5 février 1920.

1^{re} addition n° 20.953.

3^e addition n° 20.956.

2^e addition n° 20.954.

4^e addition n° 20.957.

Ce 5^e certificat d'addition a pour but d'apporter des améliorations au brevet principal et aux précédents certificats d'addition concernant un lance-grenade.

5 Ces perfectionnements portent principalement sur le mode d'attache et de fixation de l'emmanchement à baïonnette, et plus particulièrement à celui relatif au fusil anglais Lee-Enfield.

10 La figure 1 représente une amélioration au système de fixation décrit dans le précédent certificat d'addition.

A représente la plateforme-support; B est un orifice creusé dans cette plateforme pour
15 recevoir le bouton d'attache de la baïonnette, lequel se trouve fixé sur l'embouchoir; C représente l'orifice percé sur cette plateforme et qui coïncide d'axe en axe avec le canon; D est l'une des deux jambes de force destinées à
20 éviter toute déviation; E est le loquet de fermeture articulé sur les dites jambes de force; F est une tige métallique qui, fixée en K sur la plateforme A, vient prendre appui à la
25 façon d'une poignée de baïonnette G qui fait corps avec l'embouchoir. Il est bon de remar-

quer que dans ce dispositif cette pièce a été ajoutée. H représente la monture du fusil.

La figure 2 représente une nouvelle application de la plateforme décrite précédemment. Jusqu'ici, cet appareil était destiné à servir de
30 tube-lanceur déjà décrit dans le brevet principal. Dans le nouveau dispositif qui va être décrit, il sert à porter le canon de fusil de MM. Viven et Bessières, dit tromblon VB. On sait que cet appareil, qui peut se fixer sur
35 tous les fusils d'une forme classique en ce qui concerne l'extrémité du canon et son dégagement du fût, tel que le fusil français modèle 1886, n'est pas applicable au fusil anglais Lee-Enfield, dont l'extrémité affecte une forme
40 particulière ne se prêtant pas du tout à l'adaptation du tromblon V-B. Le dispositif décrit ci-dessous permet au contraire cette adaptation.

A est le tromblon lui-même; B est la partie
45 inférieure du tromblon qui est percé d'un trou coïncidant avec l'axe du canon. Cette partie est également filetée pour se fixer sur la plateforme-support. D représente une forme de
50 cuvette circulaire d'une profondeur d'environ

2 millimètres qui correspond à l'émergement du canon au-dessus de l'embouchoir. Le fond de cette cuvette est garni d'une rondelle plastique faisant joint E. Ces deux derniers dispositifs sont extrêmement importants, car, pour obtenir une concentricité parfaite entre l'orifice percé dans le tromblon et l'orifice du canon, il faut que les deux surfaces qui viennent se juxtaposer soient rigoureusement planes. On n'a plus alors qu'à visser fortement le tromblon sur l'extrémité du canon et on obtient ainsi une juxtaposition, une concentricité et une étanchéité parfaites, puisque, comme il a été dit plus haut, on part de deux surfaces qui sont rigoureusement planes et d'équerre. F représente le bouton de baïonnette qui vient s'encaster dans la plateforme-support; G est une poignée, tige ou lame analogue à celle décrite à la figure 1. H est la monture du fusil.

La figure 3 est une variante de la figure 1. Elle a pour but d'apporter une modification au système d'attaché d'emmanchement à baïonnette précédemment décrit. Ici, le modèle est spécialement établi pour le fusil italien modèle 1891, type Mannlicher-Caracano. Il a pour but d'éviter que l'emmanchement à baïonnette soit supporté par la bague porte-guidon qui pourrait finalement se détériorer par suite des réactions du tir.

A est l'emmanchement à baïonnette proprement dit, faisant corps avec lui se trouve une poignée B analogue à celle d'une baïonnette ordinaire, et qui vient s'appuyer sur le tenon d'attache de baïonnette D fixé sur l'embouchoir F; C représente le point d'appui que prend l'emmanchement à baïonnette sur l'extrémité du canon, de façon à éviter que la bague porte-guidon E supporte une charge quelconque. Il est à remarquer que la poignée B peut être munie d'un ressort de crochetage comme celle que possèdent les poignées de baïonnette ordinaires. Il convient aussi de noter que cette poignée peut être remplacée par une lame métallique dont l'extrémité affecte la forme d'une fourche qui vient s'encaster dans le tenon d'attache de la baïonnette.

La figure 4 est une variante du modèle décrit dans le dernier certificat d'addition en ce qui concerne l'amortissement du recul. La modification consiste en ce que, au lieu d'un

ressort en spirale, on emploie des rondelles Belleville.

A représente le corps cylindrique extérieur; B est la plateforme porte-percuteur et C les rondelles Belleville.

La figure 5 donne une vue en plan de la figure 2, dans le but de montrer les ergots limitant le vissage du tromblon dans la plateforme pour que celle-ci s'appuie sur l'extrémité du canon, dans le but d'obtenir une juxtaposition, une concentricité et une étanchéité parfaites.

A représente la plateforme-support; B est la partie filetée du tromblon sur le canon à l'aide d'un bouton D qui est fixé sur le tromblon.

La figure 6 est une modification de la forme du tromblon dans sa partie inférieure, ceci dans le but d'assurer la concentricité d'une façon parfaite. La dimension de la chambre conique de détente des gaz a été ramenée à des dimensions plus petites.

A représente le tromblon lui-même dans sa partie conique inférieure; B est la partie conique intérieure de détente des gaz, montrant précisément la modification apportée; C est la partie filetée se fixant sur la plateforme-support; D est la cuvette de cette partie filetée qui vient s'emboîter sur le bout du canon.

RÉSUMÉ.

Ces nouvelles dispositions consistent principalement à apporter une amélioration à l'appareil support décrit dans le dernier certificat d'addition et destiné au fusil anglais Lee-Enfield. Cet appareil est toujours muni d'une plateforme-support qui peut prendre appui sur les oreilles de protection du guidon ou au contraire prendre appui sur la partie intérieure des dites oreilles. Cette plateforme-support peut également être montée sur une poignée de baïonnette ordinaire qui forme un tout complet. La fixation au bout du fusil se fait à la façon d'une baïonnette ordinaire et elle est complétée par un loquet de fermeture qui assure à l'ensemble la rigidité suffisante. Cette poignée de baïonnette pourrait être remplacée par une tige ou une lame qui se fixerait d'une façon analogue en remplissant le même but. Cette plateforme pourrait en outre être creusée au profil de la partie supérieure du fusil et s'emboîter sur celui-ci.

Il a été prévu aussi une amélioration à l'appareil de MM. Viven et Bessières en ce qui concerne la possibilité d'utiliser leur appareil sur le fusil anglais Lee-Enfield. On a fait pour cela une partie cylindrique inférieure filetée qui vient se visser sur la plateforme-support déjà décrite. Cette partie filetée porte à sa base, et intérieurement à celle-ci, une cuvette ou légère cavité creusée dans le but de venir s'emboîter et s'encaster sur la partie supérieure du canon, de manière à assurer d'une façon inébranlable la concentricité, la rigidité et l'étanchéité du tout. On a prévu au fond de la cuvette un joint en matière plastique convenable qui y serait placé. Il a été aussi prévu une modification du cône de détente des gaz qui a été diminué de façon à allonger la partie cylindrique qui fait la continuation de l'axe du canon. De cette manière, on assure un meilleur guidage à la balle, et la concentricité est mieux assurée.

On a prévu en outre un dispositif permettant, dans le fusil italien modèle 1891, d'éviter que l'emmanchement à baïonnette repose

sur la bague porte-guidon qui pourrait être détériorée. Pour cela, on l'a munie, comme dans le fusil anglais, d'une poignée de baïonnette ou d'une tige. De cette façon, l'emmanchement à baïonnette s'appuie sur la partie supérieure du canon et sur la poignée de baïonnette qui s'appuie elle-même sur le tenon d'attache de baïonnette fixé lui-même sur l'embouchoir. On évite ainsi toute détérioration de la bague porte-guidon.

Dans le modèle où le recul est amorti par un ressort à boudin, on a prévu de remplacer celui-ci par des rondelles Belleville.

Pour limiter la fermeture et la juxtaposition de la cuvette du tromblon sur la partie supérieure du canon du fusil anglais, on a prévu deux ergots limitant l'ouverture et le serrage à l'aide d'un bouton qui, fixé sur la partie inférieure filetée du tromblon, vient buter sur les dits ergots.

PLACIDE-MARIUS-AUGUSTE MOUNIER,
rue des Rives, 32. Saint-Étienne (Loire).

Fig. 1

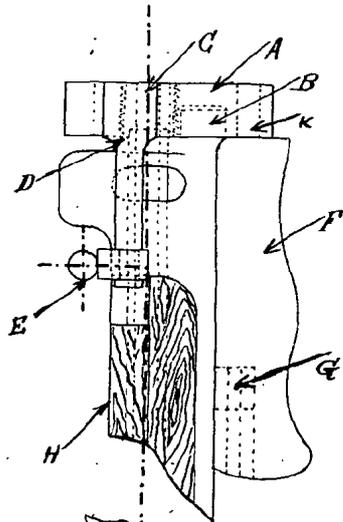


Fig. 2.

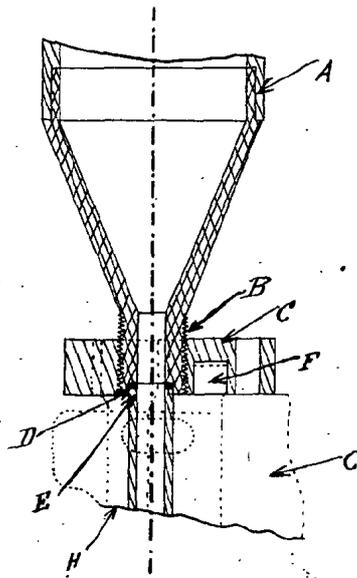


Fig. 3

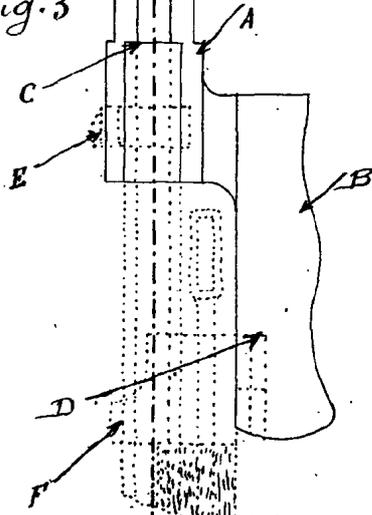


Fig. 4

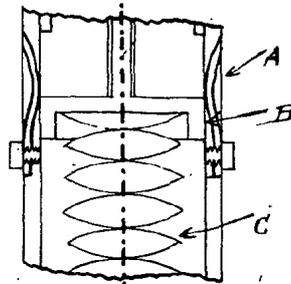


Fig. 5

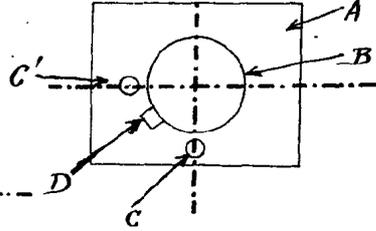


Fig. 6

